

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 23.09.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-trois septembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER - Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT - Jean -Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Sophie DIEMER
Monsieur Hervé DIEBOLD donne procuration de vote à Monsieur Philippe ROSER
Madame Julie LINGELSER donne procuration de vote à Madame Sylvie RISSE
Madame Annick MARTZ-KOERNER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

Était absent excusé :

Monsieur Sébastien BOUREL

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 2 octobre 2025

Publié sur le site internet de la commune le 2 octobre 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE



5. Finances : demande de fonds de concours pour les activités de l'école intercommunale de musiques Ravel

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 5 avec procuration

Vu les articles L.5217-7 et L.5215-26 du Code général des collectivités territoriales permettant à une métropole de financer le fonctionnement et la réalisation d'un équipement par le versement d'un fonds de concours aux communes membres ;

Vu les statuts de l'Eurométropole de Strasbourg, notamment les dispositions incluant la commune de Mundolsheim comme l'une de ses communes membres ;

Considérant que le bâtiment municipal situé 20 rue du Général Leclerc permet d'accueillir les activités de l'école intercommunale de musiques Ravel, la commune sollicite un fonds de concours d'un montant de 13 455,26 € auprès de l'Eurométropole ;

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement, hors subventions, pris en charge par le bénéficiaire ;

Le Conseil municipal,

après en avoir délibéré,

- SOLLICITE un fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'école intercommunale de musiques Ravel à hauteur de 13 455,26 €.
- AUTORISE Madame le Maire ou son.s.a représentant.e à signer tout acte afférant à cette demande.

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 26 Voix pour

Mundolsheim, le 2 octobre 2025

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI